

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE L'ENVIRONNEMENT DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

CABINET DU MINISTRE

**MOT DU SECRETAIRE PERMANENT a.i DU MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE ET CHEF DE
DELEGATION A L'OCCASION DE LA DEUXIEME REUNION DU COMITÉ
RÉGIONAL DE PILOTAGE**

Kinshasa, le 09 avril 2024

Monsieur le Ministre de l'Agriculture de la RDC et Président du CORPIL,

Monsieur le Secrétaire Exécutif Permanent de la CEPGL ;

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la CEPGL ;

**Madame, Messieurs les membres du Comité Régional de Pilotage des projets de
Croissance Agricole dans les Grands Lacs en RDC et au Burundi.**

Monsieur le Coordonnateur National du PICAGL ;

Monsieur le Coordonnateur National du PRDAIGL ;

**Mesdames, Messieurs les membres des Unités Nationaux de Coordination des 2 projets
en RDC et au Burundi ;**

Mesdames, Messieurs, tout protocole observé ;

1. En ce jour du 09 avril 2024, l'honneur m'échoit de prendre la parole au nom du Gouvernement du Burundi, en qualité du Représentant du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage du Burundi qui a été empêché de venir ici à la dernière minute et en mon nom propre, pour exprimer mes remerciements au Gouvernement de la République Démocratique du Congo pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à moi et à ma délégation depuis notre arrivée à Kinshasa. Nous sommes venus pour répondre à l'invitation qui nous a été adressée par Son Excellence le Ministre de l'Agriculture de la RDC en vue de participer à la première réunion du Comité Régional de Pilotage des Projets Régionaux dans les pays des Grands Lacs, PICAGL et PRDAIGL. La réunion de mise en place du comité s'était tenue à Bujumbura les 16 au 17 juillet 2019 et sous la facilitation de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL). Cette réunion vient au point nommé après la signature du

protocole d'accord par les deux Ministres en charge de l'Agriculture des deux pays en date du 29 février 2024, qui avait connu plusieurs contraintes. Je voudrais féliciter le Secrétariat Exécutif de la CEPGL et les Coordonnateurs des deux (2) projets qui ont fourni des efforts importants pour préparer cet événement en vue de commencer la réalisation des activités et particulièrement celles qui ne pouvaient pas l'être avant la signature de ce Protocole d'Accord. Cette réunion du CORPIL s'inscrit dans la dynamique de renforcer les excellentes relations de coopération, d'amitié et de fraternité qui existent depuis plusieurs années entre le Burundi et la République Démocratique du Congo dans divers domaines, en particulier dans le secteur agricole pour lequel un Protocole d'Accord a déjà été signé, et ce grâce à la volonté de nos deux Présidents, leurs Excellences Evariste NDAYISHIMIYE du Burundi et Félix Antoine TSHISEKEDI de la République Démocratique du Congo. A l'issue de cette première réunion du CORPIL, le plan d'actions conjoint sera révisé pour être adapté au temps qui reste aux deux Projets, avant leur clôture.

Monsieur le Ministre de l'Agriculture de la RDC et Président du CORPIL ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif Permanent de la CEPGL ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEPGL ;

Madame, Messieurs les membres du Comité Régional de Pilotage des projets de Croissance Agricole dans les Grands Lacs en RDC et au Burundi,

Mesdames, Messieurs ;

2. Au terme de cette première réunion du CORPIL qui va durer deux jours, je souhaite que les échanges se déroulent dans un climat de parfaite entente et que des résultats tangibles soient obtenus. Les principaux résultats attendus sont :

- ✓ Le plan d'actions et du budget des activités de la Coordination régionale est validé ;
- ✓ Les modalités de mise en place de la plateforme de connaissances dans le cadre de la CEPGL sont approuvées ;

La validation du plan d'actions et du budget des activités de la Coordination régionale permettra de doter des moyens financiers à la CEPGL pour lui permettre de réaliser sa mission de facilitation des activités régionales qui n'étaient pas encore réalisées pour atteindre tous les résultats attendus dans les deux Projets. L'approbation des modalités de mise en place de la plateforme de connaissances dans le cadre de la CEPGL permettra de rendre effective cette plateforme pour permettre aux chercheurs des deux (pays) de faire des publications ou diffuser les résultats de leurs recherches dans le secteur agricole.

Monsieur le Ministre de l'Agriculture de la RDC et Président du CORPIL ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif Permanent de la CEPGL ;

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la CEPGL ;

Madame, Messieurs les membres du Comité Régional de Pilotage des projets de Croissance Agricole dans les Grands Lacs en RDC et au Burundi,

Mesdames, Messieurs ;

3. Avant de clore mon propos, je voudrais exprimer mes vifs remerciements à Leurs Excellences Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi et Antoine Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo pour leurs engagements pris avec la Banque mondiale dans le cadre de l'appui aux deux projets de croissance agricole.

La présente rencontre s'inscrit dans le cadre des actions concrètes convenues entre les deux Chefs d'Etat qui ont recadré la stratégie de redynamisation de la coopération entre les deux pays à l'occasion de la visite de Son Excellence Antoine Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO au Burundi en date du 14 juin 2019. A cet égard, les Chefs d'Etat de nos deux pays ont souligné la nécessité de renforcer les organisations d'intégration régionale et sous-régionale, dans la promotion de la consolidation de la paix, la sécurité, la stabilité et le développement durable.

Je m'en voudrais aussi de ne pas remercier la Banque mondiale qui ne cesse d'appuyer plusieurs interventions dans nos deux pays respectifs. Les activités à caractère régional de ces deux projets dont les objectifs sont convergents peuvent servir de base à un programme plus ambitieux que la Banque mondiale et ou d'autres partenaires pourraient avantageusement soutenir au bénéfice des peuples de la région notamment dans le cadre de la gestion intégrée des ressources partagées entre le Burundi et la RDC autour du Lac Tanganyika et son bassin versant y compris la plaine de la Rusizi. C'est dans cette perspective que j'invite les membres du Comité Régional de Pilotage à fournir des orientations aux Unités de Coordination des deux projets et au secrétariat exécutif de la CEPGL, pour la mise en œuvre d'activités qui conduisent à une intégration régionale effective, à court, moyen et long termes pour nos deux pays.

Longue vie à l'intégration régionale RDC-Burundi- CEPGL !

Longue vie au partenariat Banque mondiale-Burundi- RDC !